

Finances

REF : DAF2016015

Signataire : AC

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du compte de gestion 2015 du budget principal

EXPOSE :

Conformément à l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales, le compte administratif établi par le Maire, en sa qualité d'ordonnateur, et le compte de gestion établi par le Trésorier municipal, en sa qualité de comptable public, doivent être arrêtés par le Conseil municipal.

Après vérification de la concordance des écritures comptables du compte administratif et du compte de gestion du budget principal relatifs à l'exercice 2015, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le compte de gestion 2015, qui fait apparaître :

- un résultat excédentaire d'investissement de : 20 990 374,35 €
- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 5 365 511,04 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2015 de : 26 355 885,39 €

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Sozig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion

Finances

REF : DAF2016015

Signataire : AC

OBJET : Approbation du compte de gestion 2015 du budget principal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 85-372 du 27 mars 1985 relatif à la mise en état d'examen et à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités et établissements publics locaux et des établissements publics régionaux,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2015 du budget principal établi par le Trésorier Municipal,

Vu le compte administratif 2015 du budget principal établi par la Maire,

A l'unanimité, M. BIDAL et Mme LENOURY s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE le compte de gestion 2015 du budget principal, établi par le Trésorier municipal, arrêté comme suit :

- un résultat excédentaire d'investissement de : 20 990 374,35 €
- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 5 365 511,04 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2015 de : 26 355 885,39 €

CONSTATE que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2015.

Reçu en préfecture : 24/06/2016
Publié le : 24/06/2016
Certifié exécutoire le : 24.06.2016
L'adjointe déléguée
Sophie VALLY



[Handwritten signature in blue ink]



L'adjointe déléguée
Sophie VALLY

[Handwritten signature in blue ink]

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

N° 088

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion

Finances

REF : DAF2016015

Signataire : AC

OBJET : Approbation du compte de gestion 2015 du budget principal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 85-372 du 27 mars 1985 relatif à la mise en état d'examen et à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités et établissements publics locaux et des établissements publics régionaux,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2015 du budget principal établi par le Trésorier Municipal,

Vu le compte administratif 2015 du budget principal établi par la Maire,

A l'unanimité, M. BIDAL et Mme LENOURY s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE le compte de gestion 2015 du budget principal, établi par le Trésorier municipal, arrêté comme suit :

- un résultat excédentaire d'investissement de : 20 990 374,35 €
- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 5 365 511,04 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2015 de : 26 355 885,39 €

CONSTATE que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2015.

Reçu en préfecture : 24/06/2016
Publié le : 24/06/2016
Certifié exécutoire le : 24.06.2016
L'adjointe déléguée
Sophie VALLY



L'adjointe déléguée
Sophie VALLY